

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES AMIS DU VIEUX PAYS DE NOZEROY DU 7 FEVRIER 2014

Présents : Michel Demont, Roger Martine, André Vuillermoz, Jacques Mivelle, Jean-Jacques Letoublon, Christiane Bourgeois, Maryse Johann, Michèle Vacelet et Evelyne Michaud.

Excusées : Christiane Martin-Parreaux et Brigitte Vercez.

Nous avons découvert la cotte de maille et les archives envoyées par Madame Corblet de Fallerans, ces dernières ne sont pas d'un grand intérêt historique, ce sont des archives personnelles mis à part une généalogie de la famille Montrichard assez succincte.

Maryse Johann se charge d'envoyer « Les mots d'Antan et L'œil de Léon » en remerciement à Madame Corblet de Fallerans.

Michèle Vacelet a contacté l'Office du Tourisme qui accepterait d'exposer les dons de la famille Godin ainsi que la cotte de maille.

Logiciel CDIP : Roger Martine demandera la généatique 2014 gratuite.

Suite à notre Assemblée Générale nous devons procéder à l'élection du nouveau bureau. Maryse Johann donne sa démission en tant que présidente. Michel Demont en tant que doyen de notre C.A. est chargé de former un nouveau bureau, après un tour de table aucun des membres présents ne pose sa candidature pour la présidence.

Les postes de trésorière et vice-trésorier seront assumés par Christiane Bourgeois et Michel Demont

Les postes secrétaire et secrétaire adjoint seront assumés par Evelyne Michaud et Jacques Mivelle.

Donc pas de changement. Jacques Mivelle propose sa candidature en tant que président pour l'année 2015, date à laquelle il sera déchargé de son activité professionnelle. Michel Demont demande à Maryse Johann de bien vouloir assurer l'intérim en lui donnant l'assurance d'alléger sa charge le plus possible. Proposition acceptée.

Tous les courriers de notre association doivent être envoyés à l'adresse suivante : Mairie 39250 NOZEROY. Le site internet est géré par Brigitte Vercez.

VOYAGE 2014 : Une réunion a eu lieu le lundi 17 février avec Monsieur Goujon de GMT à 14h pour informations complémentaires et répondre aux questions éventuelles. Le trajet Aller et Retour de Nozeroy-Mulhouse se fera en bus avec les Autocars Jeanneret de Levier. Départ de Nozeroy à 5h. pour être à Mulhouse aux environs de 8h, embarquement à 10h20, le retour à Mulhouse sera à 17h. Chaque personne a droit à 20kg de bagages en soute + un bagage à main. Pour toutes précisions s'adresser à Michèle Vacelet.

Visites guidées de Février les 19 et 26 février et Les 5 et 12 mars, à 10h rendez-vous à la Tour de l'horloge, merci aux guides de bien vouloir s'inscrire auprès de Michèle Vacelet.

Les plaques photos d'Eugène Bernard et de Léon Martelet-Voydet remises par la famille Godin ont été refusées par les archives départementales. Le C.A. décide de faire tirer par M. Verdan à Champagnole les clichés qui nous intéressent pour un coût de 1,5 euros pièces ; Michel Demont et Jean-Jacques Letoublon se chargent de faire le tri afin de numériser les plus intéressantes.

L'exposition proposée par Roger Martine (vous reporter au CR de L'A.G.) est retenue du 7 au 30 juin 2014, elle se compose de 15 panneaux. André Vuillermoz se charge de la location d'un véhicule pour aller les chercher et les reporter en fin d'expo. Un gardiennage sera à prévoir. Se sont inscrits : André Vuillermoz, Michel Demont, Roger Martine, Jacques Mivelle, n'hésitez pas à vous inscrire.

La conférence de Marc Etivant le 11 Avril aura lieu à la salle de la Mairie à 20h30, repas avec le conférencier et les membres de l'association qui le désirent à 18h45 au Relais Médieval, merci de vous inscrire auprès d'Evelyne Michaud. Nous ferons comme de coutume un cadeau des produits régionaux à M. Marc Etivant et un verre de l'amitié après la conférence. Michèle Vacelet se charge de la réservation de la salle auprès de la mairie.

Travaux du château : Jean-Jacques Letoublon énumère la prévisionnel soit 13200 euros de frais éligibles, 2000 euros de frais non éligibles, et 300 euros pour les frais de secrétariat.

Nous vous rappelons que la cotisation est toujours fixée à 10 euros par adhérents, merci de vous en acquitter auprès de Christiane Bourgeois.